



AVIS PUBLIC

RETRAIT DU PPCMOI 2019-096

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR FORMÉ PAR LA ZONE CONCERNÉE Cva-1 ET DES ZONES CONTIGUËS CaP-1, Cb-1, Cva-2, Cva-3, Cvb-1 et Rb-14

PRENEZ AVIS, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), que lors de la séance extraordinaire du 12 avril 2021, le conseil de la Ville de Cowansville a retiré le PPCMOI 2019-096 intitulé :

- Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2019-096 relatif à un projet de développement résidentiel au centre-ville (secteur du centre commercial, lots 3 355 675 et 3 738 571)

Donné à Cowansville, ce 14 avril 2021.


Julie Lamarche, OMA
Greffière